



REGLEMENT INTERIEUR ESPACE BIEN-ETRE ET SANTE

MONTAGE DES STANDS

Les exposants doivent impérativement monter leur stand le jeudi 4 juin entre 9h00 et 19h00. Un organisme de contrôle agréé vérifiera les installations et remettra un rapport à l'organisateur en prévision de la visite de la Commission Communale de Sécurité. Toute prescription du contrôleur devra être prise en compte et respectée par l'exposant. La vérification se fera jeudi à 17h, nous vous prions de bien vouloir être présent à ce moment là sur votre stand.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer l'heure approximative de votre arrivée. Nos techniciens seront sur place pour vous accueillir et vous assister lors de votre installation, ils seront joignables au 04 97 05 57 30.

Le démontage est prévu le dimanche 7 juin à partir de 19h. L'exposant devra se conformer à ces horaires.

L'exposant doit assurer lui-même la surveillance du matériel et des marchandises sur son stand pendant les heures d'installation et de déménagement. Le Palais des Congrès de Grasse se réserve le droit de faire enlever ou modifier toute installation non conforme, qui présenterait un danger quelconque, ou qui gênerait les stands, voisins ou visiteurs.

ACCES LIVRAISON / STATIONNEMENT :

Le Palais des Congrès est accessible depuis la sortie de la Pénétrante Cannes-Grasse en suivant l'itinéraire « Centre-Ville - Palais des Congrès ». Pour visualiser l'itinéraire, consultez l'onglet "Nous Situer" sur le site <http://phytarom.grasse.fr>

L'accès livraison est prévu par le parking Est attenant au Palais des Congrès (Montée du Casino). Cet accès est UNIQUEMENT prévu pour la livraison de votre marchandise, il est absolument INTERDIT d'y stationner pendant l'installation de votre stand (uniquement pour le déchargement du matériel).

Un stationnement longue durée est proposé aux Parkings Martelly et Notre-Dame des Fleurs : 27.50€ les 3 jours / 5.30€ par jour supplémentaire.

BADGES :

Nous vous rappelons que toutes les personnes présentes sur votre stand (dans la limite de 2 personnes) doivent être badgées. Merci de nous communiquer le nom et fonction des personnes concernées avant le 5 mai.



OUVERTURE DES STANDS :

- Vendredi de 9h00 à 21h00 (cocktail de bienvenue de 19h00 à 21h).
- Samedi et Dimanche de 9h00 à 19h00 : Nous vous demandons de bien vouloir assurer une présence sur votre stand aux horaires d'ouverture.

EQUIPEMENT DU STAND :

Le module de stand (H. 2.5m) est fourni avec l'équipement suivant :

- structure de stand (ossature alu, cloisons en mélaminé d'un mètre de large - selon module réservé : 6m² : 3m x 2m / 9m² : 3m x 3m avec ou sans angle),
- moquette au sol,
- 1 enseigne de stand recto-verso type drapeau,
- éclairage du stand,
- 1 prise de courant, consommations incluses,
- mobilier de base (1 table, 2 chaises),
- nettoyage quotidien du stand.

L'équipe technique du Palais se tient toutefois à votre disposition pour toute demande de table, chaise, prise... supplémentaire dans la limite de nos stocks. Nous vous invitons à nous informer de vos desiderata à l'avance afin de vous servir au mieux.

En revanche, pour toute demande particulière de mobilier, nous vous demandons de bien vouloir vous adresser à un prestataire de service extérieur. Nous pouvons vous communiquer des contacts de prestataires avec qui nous travaillons régulièrement.

RESTAURATION SUR PLACE :

Nous proposons un service traiteur pour le déjeuner, un serveur passera prendre commande sur les stands dans la matinée et livrera directement sur votre stand le plateau-repas commandé (service assuré vendredi, samedi et dimanche). Plateau-repas : 20 € HT (incluant entrée, plat, fromage, dessert et un verre de vin ou un soda)

La commande et le paiement de cette prestation se feront directement auprès du traiteur.

ATTESTATION DE RESPONSABILITE CIVILE :

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser une attestation de responsabilité civile.